

Commune de JARCIEU

Séance publique du Conseil Municipal en date du 17 Janvier 2024.

L'an deux mille vingt quatre le dix sept janvier, le Conseil Municipal de la Commune de JARCIEU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Yann BERHAULT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la Convocation : 11 Janvier 2024

PRESENTS : M. BERHAULT Yann, M. LACHISE Samuel, M. HELLY Jean-Luc, Mme CHENU Mallory, M. BENOIT François, Mme BOUZON Vanessa, Mme CHANAUX Claudine, Mme CHARPIOT Alicia, M. FROGER Eric, M. GENEVE Bastien, M. GERMAIN Eric et Mme VANDERGHEYNST Julie.

EXCUSÉS : Mme VILLARD Isabelle et M. DUTAL Florent.

ABSENTS : M. GIRAUD Stéphane

Avait donné procuration : Néant

SECRETAIRE DE SÉANCE : Mme CHANAUX Claudine

Validation du compte rendu de la séance précédente

Signatures

1) Présentation VELOCITA – Projet éolien

Mesdames PARACINO Léa et DUCAU Mireille, de la société VELOCITA, nous font une nouvelle présentation succincte de ce qui avait été évoqué en juin 2023 pour le projet d'implantation de 2 éoliennes sur le territoire communal.

Elles nous présentent l'état d'avancement du projet. La consultation des gestionnaires de servitudes (aviation civile et armée de l'air) est en cours et des premières prises de contact avec les propriétaires concernés ont été faites.

Les étapes suivantes sont les accords fonciers, retours des consultations de servitudes et lancement des études approfondies.

Une explication sur les différents acteurs du projet est faite avec notamment l'implication de la commune par le biais de comité de pilotage, qui travaillera avec Vélocita et validera les étapes du projet, également l'information et la concertation des habitants et associations de la commune.

Elles nous rappellent les retombées économiques pour la commune.

Après cette présentation, de nombreuses questions leurs sont posées et échanges constructifs afin de permettre au conseil municipal de mieux comprendre ce projet.

2) Convention SPA

Monsieur le Maire nous rappelle la délibération du 14 Décembre 2021 N° 80-2021, il avait été autorisé à signer la convention concernant l'adhésion de la Commune à la SPA de Lyon et du Sud-Est, Refuge de Brignais.

Il propose la nouvelle convention pour une durée de 2 ans à compter du 1^{er} Janvier 2024, pour une redevance de 0.60 € par habitant, soit pour l'année 2024 : 692 € (0.60 € x 1152 habitants) + 50 € de forfait annuel soit 742 €.

Avec cette convention, un partenariat qui concerne la maltraitance animale pour 2024-2025.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la nouvelle convention et du partenariat pour maltraitance animale et après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de fourrière pour l'an 2024-2025 de garde des animaux et le partenariat de maltraitance animale entre la Commune de Jarcieu et la SPA de Lyon et du Sud-Est, Refuge de Brignais et nomme Madame VANDERGHEYSNT Julie référente SPA en matière de maltraitance animale.

Une délibération est prise en ce sens n° 012024

3) Référent Défense

Monsieur le Maire nous rappelle que Monsieur BENOIT François a été nommé correspondant défense en début de mandat.

Son rôle :

- mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense.
- pouvoir apporter des informations sur l'actualité défense.
- agit en tant que relais pour comprendre le parcours citoyen.
- a un rôle pédagogique sur le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

Depuis plusieurs mois, des tensions sont apparues entre la Mairie et le bureau de l'association FNACA.

Monsieur le Maire demande que le correspondant prenne contact avec la FNACA pour rediscuter de l'organisation des cérémonies commémoratives et souligne que la mairie reste ouverte à toutes propositions ou changements. Il rappelle notamment l'attachement de la commune aux commémorations, au travail de mémoire et au respect des Jarcieurois morts pour la France ou partis défendre la patrie.

4) ENERCOOP – Projet éolien

Monsieur le Maire fait une présentation du projet, présenté le mercredi 10 janvier 2024, du groupement ENERCOOP pour l'implantation de 2 éoliennes sur la commune.

Ce projet est assez similaire à celui de la société Vélocita avec une différence concernant les acteurs du projet (plus grande implication de la commune).

La question qui se pose est : est-ce que la commune a les moyens (humains et de temps) pour ce projet.

Après discussion, le conseil municipal va prendre le temps de la réflexion et se positionnera dans les semaines à venir sur le choix d'un des deux projets.

5) Projets communaux 2024

a) Commission EEE

La commission souhaite continuer le projet d'agrandissement du cimetière et la reprise des concessions abandonnées.

Diverses plantations sont prévues

L'opération village propre sera conduite.

b) Commission UTA

Les deux gros projets de la commission sont la continuité de l'élaboration du PLUi et le projet de la Communauté de Communes de la réfection de la R.D 46 (rue des métiers et route de carillon) avec à la charge de la commune l'enfouissement des réseaux et passage en LED de l'éclairage public pour la rue des métiers.

D'autres domaines sont à étudier :

- Continuation du programme de voirie
- Création d'un puits perdu rue de la république
- Installation d'une pompe pour irriguer la cour sportive et les arbres
- Travaux sur le gué des brosses
- Etudes énergétiques des bâtiments communaux
- Travaux Adap' de l'église
- Divers travaux d'entretien

c) Commission PESCE

Pour le social, le budget du CCAS restera axé sur l'aide aux familles, le maintien du lien culturel pour la population (spectacle pour les enfants, transport pour se rendre à des spectacles, etc) et le repas et colis de Noël pour les aînés.

Concernant la communication, la population adhère de plus en plus à l'application Panneau Pocket et le site internet est en cours de finalisation.

La parution du journal communal restera identique et la commission va travailler sur la mise en place de la participation démocratique.

d) Commission CASE

Le domaine culturel restera un axe majeur de la commission avec l'adhésion annuelle à TEC et la collaboration au projet « les gens qui dansent » mené par la Compagnie l'Autre Main sur 4 communes du territoire. Des spectacles, en collaboration avec TEC – le réseau Ecume et le conservatoire, seront programmés le plus possible.

Concernant le secteur scolaire et périscolaire, une demande d'achat de mobilier pour l'école maternelle est à prévoir.

Notre commune compte 31 associations.

Il est à prévoir d'acheter un lave-vaisselle et la remise aux normes de l'éclairage de la scène à la Salle des Fêtes.

Le projet de création du city stade, en collaboration avec la commission UTA, reste une des priorités communales.

6) Questions diverses

a. Centre de l'Ile du Battoir

Monsieur le Maire nous fait un compte rendu de la réunion du conseil d'administration du CIB qui a eu lieu Mardi 16 Janvier.

Avec le retrait d'une partie du financement de la commune de Beaurepaire, le Centre Social demande aux 11 communes de son champ d'action de participer au budget avec une subvention à proportion du nombre d'habitants, à savoir pour Jarcieu un montant d'environ 2 700 €.

Quelques communes souhaitent des précisions avant de se prononcer sur la mise en place de ce financement.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement à ce financement et demande à Monsieur le Maire de soutenir le Centre Social en ce sens.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au Mardi 20 Février 2024 à 19 h 15

SIGNATURES

BERHAULT Yann

LACHISE Samuel

VILLARD Isabelle

EXCUSÉE XXX

HELLY Jean-Luc

CHENU Mallory

BENOIT François

BOUZON Vanessa

CHANAUX Claudine

CHARPIOT Alicia

FROGER Eric

GENEVE Bastien

GERMAIN Eric

GIRAUD Stéphane

VANDERGHEYNST Julie

DUTAL Florent

ABSENT XXX

EXCUSÉ XXX